

aux "gens" d'Ottawa n'est pas altérée par les récents décomptes ; au contraire.

Les rumeurs de guerre vont toujours leur grand train, mais en ce moment il n'y en a que dans un parti que tout destinait à être puissant et uni. Les "survenants" gâtent tout.

L'amère dérision des contrastes : Ottawa est en quasi-révolte parce qu'on lui colle trop de ponts, et Québec est en furie parce que celui qu'on lui promet depuis vingt ans est toujours sur le papier.

Russell a voté pour l'amour de M. Edward, qui est une providence là, comme autrefois Alonzo Wright dans le comté d'Ottawa. M. Edward, comme on le disait de Cleve'and, vaut mieux que son parti.

Certains paroissiens de Sainte-Brigide nous annoncent qu'il y a eu un changement ecclésiastique important dans leur paroisse. Notre reporter clérical n'a pas encore réussi à contrôler la véracité de cette nouvelle.

L'honorable M. Laurier a été le seul député français à voter pour le fameux *Sunday Bill* du Quaker Charlton. Quand d'aucuns se mettent à être désagréables, ils deviennent de force à damer le pion à n'importe quelle belle-mère.

M. Dansereau pendant son voyage à Ottawa a-t-il réussi à obtenir les \$25.00 que le gouvernement devait pour améliorations au bureau de poste ? Nous finirons par le savoir au moyen des comptes publics, mais c'est bien long.

Des représentations très sérieuses ont été faites paraît-il, au ministre de la Justice relativement au déplacement des juges. On dit que les juges de campagne viennent siéger à la ville et *vice versa* ce qui aurait occasionné une dépense additionnelle de \$25,000 l'année dernière.

Il paraît que Rome et certains de nos évêques se trouvent satisfaits du dernier règlement de

l'affaire des écoles. Nous n'en sommes pas peiné, encore moins surpris car pour les gens au pouvoir il y en a toujours des accommodements avec le Ciel.

En persistant à faire de son corps et de son prestige un rempart à certains de ses collègues, l'honorable M. Laurier joue un jeu dangereux pour lui-même. S'il arrive qu'un jour on n'ait plus à son égard le respect si profond qu'on remarque parmi ses partisans, il n'aura à s'en prendre qu'à sa propre obstination.

Louis-Napoléon qui fut, espérons-le, le dernier empereur en France, excusait son coup d'Etat en disant que s'il était sorti de la "légalité" c'était pour entrer dans le "droit." Nous connaissons un parti politique canadien qui, de ce temps-ci, fait exactement l'inverse. Comme pour l'autre, il y aura peut-être un Sedan au bout du fossé.

Ces avocats sont impayables autant qu'impitoyables. . Celui qui représentait Victoria dans le procès des Canadiens accusés du meurtre d'un Italien a trouvé le moyen d'enchâsser dans sa "charge" l'éloge de l'Italie qui "a fourni des Papes depuis 18 siècles." Et autre chose aussi, docte procureur, quand même ce ne serait que la Calabre et ses suaves détrousseurs.

Si c'est le comté de l'Assomption qui est choisi pour Louis-Joseph, le ministre actuel pourra promettre de construire un pont au Bout-de-l'Ile.

Une promesse n'engage à rien, et il y en a tant d'autres de faites que la quantité ne signifie plus rien. Nous devons dire cependant que sous le rapport de la qualité elles se valent toutes.

RIGOLO.

LES CONTRASTES

Le chaud est l'opposé du froid ; le BAUME RHUMAL est l'ennemi de la bronchite qu'il tue sûrement.